



CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

ADOPTION – CALENDRIER DES SÉANCES
Du comité administratif et de planification (CAP) et du conseil de la MRC de
Drummond pour l'année 2023

Je, Anny Boisjoli
soussigné(e), Directrice générale (Titre) de la
municipalité de Saint-Guillaume certifie sous mon
serment d'office que j'ai publié l'avis décrit plus haut comme ci-après:

Dans le cas des municipalités régies par le Code:

en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents sur le territoire de la
municipalité, conformément aux prescriptions du Code municipal du Québec, le 3^e jour
du mois de octobre 2022, à 8 h 00.

ou

Dans le cas des municipalités régies par la Loi sur les cités et villes:

en affichant une copie certifiée de celui-ci au bureau de la municipalité le 3^e jour du
mois de octobre 2022, conformément aux dispositions de la *Loi sur*
les cités et villes.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3^e jour du mois de
octobre 2022.

Anny Boisjoli
Signature

Directrice générale et
Titre
greffière-trésorière